

Présidente : *Gwendaline GUIDICELLI*

Secrétaire Générale : *Marie-Joelle Apithy*

Secrétaire Général adjoint : *Gregory Gatouillat*

Trésorière : *Virginie RENAC*

Trésorière adjointe : *Céline DARD*

Président Conseil Scientifique : *Paul ROUZAIRE*

Administrateurs :

Agnès BASIRE

Nicolas CONGY

Alexandre WALENCIK

Financement d'une bourse de recherche de 50 000€

La SFHI propose pour la première fois une bourse de financement recherche à hauteur de 50 000€.

Modalités de candidature :

Le projet doit être en lien direct avec l'immunogénétique ou l'histocompatibilité, en recherche fondamentale ou translationnelle.

L'utilisation des fonds est libre (co-financement de thèse, réactifs, mobilité, projet collaboratif, etc...). Le projet devra toutefois s'inscrire dans une dynamique bénéficiant, directement ou indirectement, à la communauté HLA au sens large (production d'outils ou de ressources mutualisables, structuration du réseau, diffusion de connaissances, visibilité internationale de la communauté, etc.).

Le porteur du projet doit être membre de la SFHI, et à jour de sa cotisation 2025.

Le lauréat de ce financement sera invité par la SFHI pour présenter le projet lors des JE 2026 (Poitiers), et devra présenter les résultats obtenus lors d'un webinar scientifique de la SFHI.

Le soutien de la SFHI devra être mentionné dans toutes formes de communications (publication, congrès...).

Rédaction du projet :

Le projet, de 5 pages maximum (interligne 1.5, Calibri 11) devra respecter le plan suivant :

- Titre
- Nom, prénom et coordonnées du porteur du projet.
- Résumé en français (250 mots maximum).
- Etat de l'art, objectif, matériel et méthodes, résultats attendus et perspectives, bibliographie (15 références maximum)
- Annexe budgétaire : détail du financement demandé et de son positionnement au regard des éventuelles autres sources de financement obtenues (permettant de juger de la faisabilité budgétaire du projet dans sa globalité)

Sélection des projets :

Après validation de la recevabilité des dossiers par le CS de la SFHI, l'expertise sera réalisée par 2 ou 3 reviewers extérieurs au CS, sans conflit d'intérêt avec le projet. Les critères de sélection porteront sur l'intérêt scientifique du projet, son caractère collaboratif, son caractère innovant, sa faisabilité, son impact (sur/pour la société et pour la communauté HLA), ainsi que des possibilités de valorisation.

Calendrier :

- Début février 2026 : ouverture de l'appel à candidature
- 20 mars 2026 minuit : date limite de dépôt des dossiers
A adresser par mail au Pr Paul Rouzaire (porouzaire@chu-clermontferrand.fr)
- 22 juin 2026 : publication des résultats